

Échos du Val de Rouvre

N° 4 - 2^{ème} semestre 2017

Projet de médiathèque
à Athis, p. 7

Recensement
sur la commune, p. 10

Cinéma
près de chez vous, p. 15

Sur les traces
de notre histoire, p. 26

*Votre bulletin
municipal*



SOMMAIRE

Le mot du maire

03



Vie municipale

04



Vie économique

13



Vie associative et culturelle

15



Sur les traces de notre histoire

26



Le Moyen-Âge

Informations pratiques

28



Échos du Val de Rouvre N° 4 - 2^{ème} sem. 2017

Directeur de publication : Alain Lange
Rédaction, textes et photos : Commission communication/culture
Maquette et infographie : Alain Ponthieu
Impression : Corlet, Imprimeur, S.A., Condé en Normandie
Photos : D.R.
Pour contacter l'équipe de rédaction du bulletin :
echosduvalderouvre@gmail.com





LE MOT DU MAIRE

Chères Athisiennes, chers Athisiens, chers Amis,

Une année qui passe, rien n'est plus banal, plus automatique, plus inévitable, et pourtant, même le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir, dans l'arrivée d'un nouveau millésime, le germe

d'un peu d'espoir, l'émergence d'une chance future et le début d'un nouvel optimisme.

Je voudrais, à l'occasion de ce nouveau bulletin municipal, avec l'ensemble des élus, vous offrir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2018 vous apporte joie, bonheur et santé. Que cette nouvelle année, soit pour vous tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de joie en famille...

Je pense que le plus sûr moyen d'être heureux, c'est de consacrer suffisamment de temps à sa famille et à ses proches.

Athis Val de Rouvre, notre village à l'échelle nationale, notre ville à l'échelle du département, par son recensement de début d'année connaîtra précisément le nombre de ses habitants.

Employés communaux et élus, nous avons appris à travailler ensemble. Aujourd'hui l'équipe a trouvé ses marques et les projets sont bien identifiés pour construire cette nouvelle commune.

Je remercie vivement les élus et l'ensemble du personnel pour leur bonne collaboration, leur force de propositions et surtout leur capacité à s'adapter à ces nombreux changements.

Commune nouvelle, adhésion à Flers-Agglomération et diverses réformes conduisent à de nombreux changements dans notre vie de tous les jours, et pour ne citer que les plus marquants :

– La commune d'Athis Val de Rouvre va ouvrir un site internet dans le courant de ce 1^{er} trimestre 2018 ;

– Les écoles d'Athis pourraient revenir à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée 2018 ;

– La construction d'un centre de loisirs à Ségrie-Fontaine est en cours d'étude et devrait se concrétiser en 2019 ;

– Les travaux d'aménagement du bourg de La Carneille vont se poursuivre durant ce 1^{er} trimestre 2018 ;

– Des économies d'énergies sont prévues pour l'éclairage public avec la généralisation des LED ;

– La complexité administrative et financière du transfert des compétences de l'ancienne CDC à Flers-Agglomération justifie le retard de sa mise en place définitive. Il faudra attendre le budget d'Avril 2019 pour en mesurer précisément les impacts budgétaires pour notre commune.

Enfin, je vous convie à participer activement à la préparation du prochain Comice d'Arrondissement du mois de septembre 2018. Pour tous renseignements, contacter le comité des fêtes ou la mairie. La réussite de cette grande fête communale ne peut se faire qu'avec la mobilisation active de ses habitants.

Nous avons encore beaucoup à faire et en 2018 nous poursuivrons les projets communaux. Nous continuerons à œuvrer afin que notre commune reste agréable à vivre au quotidien, tout en se dotant d'aménagements indispensables à un développement harmonieux.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent pour la vie locale. Je vous encourage à continuer vos actions pour le plaisir de tous. Soyez certains que le conseil municipal et moi-même saurons prendre les décisions qui s'imposent pour continuer à défendre avec sérieux et attention les intérêts de notre commune.

Je terminerai mes propos en formulant de nouveau un vœu simple : que l'année 2018 vous apporte joie, bonheur et santé à vous et à tous ceux que vous aimez.

Alain LANGE

Maire d'Athis Val de Rouvre
Maire délégué d'Athis-de-l'Orne



Vie municipale

La commune d'Athis Val de Rouvre sera dotée d'un site internet au 1^{er} trimestre 2018



La commune d'Athis Val de Rouvre sera dotée d'un site internet dans le courant du 1^{er} trimestre 2018 en remplacement des sites de Ségrie-Fontaine et d'Athis-de-l'Orne.

Amélie Marrière, secrétaire à la mairie d'Athis Val de Rouvre, aura la lourde tâche de le faire vivre. Elle pourra, avec votre collaboration, corriger d'éventuelles erreurs, actualiser les données ou événements de votre association, commerce ou entreprise.

Enfin, ce travail n'aurait pas été possible sans la contribution de Bernard Ducreux et les magnifiques vidéos qu'il a réalisées. Qu'il en soit ici très vivement remercié.

Retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018 ?

Lors de la dernière rentrée, environ 30 % des écoles françaises sont repassées à la semaine de quatre jours. Pour la rentrée prochaine, c'est une large majorité de collectivités locales qui vont y revenir selon une enquête de l'Association des Maires de France (AMF). Les difficultés à recruter des animateurs ou à harmoniser les transports entre des écoles aux horaires différents y sont sûrement pour beaucoup. Une consultation menée par le syndicat majoritaire des enseignants (le SNUipp), fait ressortir que huit instituteurs sur dix préfèrent la semaine de quatre jours.

Au niveau de Flers Agglo, l'enquête réalisée auprès des maires des différentes communes, valide la volonté pour l'ensemble des communes à l'exception de La Ferté-Macé de revenir à la semaine de 4 jours. Fort du résultat de ces enquêtes et sauf avis contraire de l'inspection académique, l'ensemble des écoles d'Athis Val de Rouvre reviendra donc à 4 jours à la rentrée de septembre 2018. Les parents seront informés de cette décision et des nouveaux horaires dès qu'ils seront connus.



École élémentaire "le petit Nicolas"



École maternelle de La Carneille



École primaire de Ségrie-Fontaine



Transport scolaire, adaptations à prévoir ?

La compétence transport scolaire du département sera transférée à Flers-Agglo au 1^{er} septembre 2018. Ce changement pourrait avoir quelques incidences sur les horaires et le circuit des cars scolaires. Certains horaires pourraient être modifiés au maximum de 15 mn.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Même si les prochaines élections n'interviendront qu'en 2019, pensez à vous inscrire sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

N'oubliez pas qu'en cas de déménagement, vous devez déclarer votre adresse auprès de la mairie du nouveau domicile même si vous habitez toujours dans la même commune.

La mairie se chargera de la radiation des électeurs des listes sur lesquelles ils étaient inscrits auparavant.



La facturation du traitement des ordures ménagères



Le traitement et la collecte des ordures ménagères sont assurés par le SIRTOM (*Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères*) de la région Flers-Condé. La facturation de ce service était antérieurement effectuée par l'ancienne *Communauté de Communes du Bocage Athisien* (CCBA) au moyen d'une *Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères* (REOM) basée sur le nombre de personnes d'un foyer. Depuis le début 2017, Flers Agglo ayant absorbé l'ancienne CCBA, cette compétence lui a aussi été transférée conformément à son règlement. La REOM est devenue une TEOM (*Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères*) qui est fonction de la valeur locative cadastrale des biens du foyer. Elle figure désormais uniquement sur l'avis d'impôt des taxes foncières.



Si, dans les deux cas, la charge globale facturée par le SIRTOM reste la même, individuellement des variations significatives, à la hausse ou à la baisse, peuvent intervenir. Sont notamment concernés aux deux extrêmes, les foyers d'une seule personne avec une forte valeur locative de leurs biens et les familles nombreuses habitant un bien ayant une faible valeur locative.

Enfin, Flers Agglo, comme près de 70 % des collectivités, recourt aux services des impôts pour la gestion liées à la facturation et au recouvrement du traitement des ordures ménagères. Pour assurer ce service, les impôts facturent en plus 8 % du montant total de la taxe perçue.

Sylviane Bourge, médaillée du travail



Sylviane Bourge a reçu des mains du maire, Alain Lange, accompagné de son adjointe en charge du personnel, Annette Hammelin, la médaille d'honneur d'argent régionale, départementale et communale pour 20 années de service en qualité de fonctionnaire territoriale au sein de la commune. Sylviane Bourge a débuté sa carrière à Athis-de-l'Orne en août 1996 en qualité d'animatrice dans le cadre des contrats d'*Aménagement des Rythmes de Vie des Enfants et des Jeunes* (ARVEJ) signés entre la commune et l'État.

En juillet 1999, elle intègre le corps des fonctionnaires territoriaux en qualité d'agent d'animation. Elle exerce ses fonctions au *Centre de Loisirs* et *Planète Loisirs* toujours à Athis auprès des enfants de 3 à 10 ans. Elle est nommée adjoint territorial principal de 1^{ère} classe en 2007 puis directrice des activités périscolaire en septembre 2017.

Deux nouvelles recrues au service animation d'Athis

Suite au départ de Stéphane Noury, animateur du secteur jeunesse d'une grande qualité professionnelle, Maryse Ousset a été embauchée. Elle est titulaire du Brevet d'État 2^{ème} degré équivalent DESJEPS et du BAFA. Elle exerçait la fonction de Directeur Educateur Sportif Gym avant de rejoindre Athis.



Maryse Ousset



Quentin Mullois

Quentin Mullois a également rejoint l'équipe d'animation en tant qu'apprenti pour une durée de 18 mois afin obtenir le BP JEPS. Il est titulaire d'une licence d'histoire et a décidé de changer d'orientation en se dirigeant vers l'animation. Il partage son temps pour une moitié au service *animation/école* et pour l'autre, au club de foot où il est responsable des jeunes de 5 à 18 ans.

Amélioration de l'habitat



Afin de poursuivre la politique de rénovation de l'habitat privé, Flers Agglo a lancé en 2015 une *Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat* (OPAH) pour accompagner, jusqu'en 2020, les propriétaires privés dans la réhabilitation de leurs logements. Elle s'adresse à la fois aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs.

Ce programme accueille toutes les communes qui sont entrées dans Flers Agglo dont Athis Val de Rouvre.

Dans ce cadre, des aides financières sont possibles, attribuées par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le Conseil Départemental, mais aussi par Flers Agglo, ainsi que par cer-

taines caisses complémentaires de retraites. Les aides de l'ANAH peuvent aller jusqu'à 50% du montant des travaux. Exemple de travaux éligibles à ces subventions :

- Les économies d'énergie ;
- L'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap ;
- La réhabilitation d'un logement dégradé ou insalubre.

Flers Agglo apporte une aide supplémentaire à travers la structure du *Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires* (CDHAT) qui vous informe et vous accompagne gratuitement dans votre démarche.

La permanence se tient sur rendez-vous (tél. : 02 31 53 73 73) le mercredi de 8 h 30 à 12 h 15 au siège de Flers Agglo, 41, rue de la Boule à Flers.

Démarchage à domicile : **soyez vigilants !**

Certaines personnes mal intentionnées se font parfois passer pour des agents de la municipalité ou d'autres organismes dans le but de vous soutirer de l'argent ou de voler certains de vos biens. D'autres individus vont juste chercher à pénétrer dans votre domicile afin de faire des repérages sur vos objets de valeur et vos systèmes d'alarme en prévision d'un futur cambriolage.

Les personnes âgées sont bien souvent les victimes privilégiées de ces escrocs.

La mairie appelle donc à la plus grande vigilance. Elle ne recommande jamais aucune société. Si une opération spécifique est montée par la mairie, un courrier préalable d'information signé du maire est adressé aux habitants concernés. Et dans ce cas, les personnes se présentant à votre domicile doivent être en mesure de présenter une lettre de mission et un badge professionnel.



En cas de comportement suspect, les administrés sont invités à contacter la brigade de gendarmerie au 02 33 62 40 20 ou la mairie au 02 33 98 11 10.



Sécurisation des salles communales

De nouvelles dispositions contraignantes nous sont demandées par la préfecture et viennent compléter nos consignes de sécurité. Elles visent à sécuriser au maximum les lieux publics de notre commune pour la protection de tous. Afin de répondre à cette demande, les clefs des salles communales devront désormais être prises et rapportées à chaque utilisation. Il est par ailleurs strictement interdit de reproduire une clef sans une autorisation écrite de la mairie.

Le dossier de demande de subventions pour les associations

La municipalité a, pour la campagne de subventions 2018, mis à jour son dossier de demande de subvention. Ce dossier est disponible en mairie. Il est à retourner avec l'ensemble des documents demandés, à la mairie d'Athis Val de Rouvre pour le 31 janvier 2018 au plus tard. Ce dossier répond à un souci de transparence dans l'attribution des subventions. Il est également conforme aux exigences réglementaires applicables aux collectivités territoriales pour l'attribution de subventions.

Une nouvelle médiathèque à Athis

La commune d'Athis Val de Rouvre dispose déjà d'une médiathèque à Ségrie-Fontaine. Elle répond à un vrai besoin et le professionnalisme des bénévoles qui l'anime est unanimement apprécié.

Toutefois, un renforcement du maillage du territoire notamment à Athis apparaissait indispensable. L'ouverture d'un site supplémentaire dans le bourg d'Athis-de-l'Orne était en outre préconisée par le Schéma départemental de lecture publique 2016-2020. Une étude menée avec la médiathèque départementale de l'Orne a également conforté cette proposition d'autant qu'après le rapprochement avec Flers Agglo, nous disposons des locaux de l'ancienne Communauté de communes de la rue Guy-Velay.



Médiathèque à Ségrie-Fontaine

Ce projet de création d'une médiathèque à Athis-de-l'Orne a été soumis au conseil municipal du 17 octobre 2017 qui l'a entériné à l'unanimité. Un poste de « *responsable médiathèque* » est d'ores et déjà créé, depuis le 1^{er} janvier, pour conduire ce projet et coordonner le fonctionnement des deux sites.

Comme pour la médiathèque de Ségrie-Fontaine, ce nouveau site aura besoin de bénévoles, si vous êtes intéressés, contacter « nicole.rogue@wanadoo.fr ».



Emplacement de la future médiathèque
rue Guy-Velay à Athis-de-l'Orne

Un nouveau centre de loisirs à Ségrie-Fontaine

Le département de l'Orne voit depuis plusieurs années sa population diminuer principalement dans ses grandes villes (Alençon, Flers, Argentan, L'Aigle et La Ferté-Macé), les plus petites communes comme Athis Val de Rouvre parvenant mieux à contenir l'évolution de leur population. Cette situation aura des conséquences à terme sur les infrastructures scolaires du département. Votre municipalité intègre cette situation mais considère aussi que l'accueil des enfants dans de bonnes conditions est une priorité. Cela renforce aussi l'attractivité de nos territoires notamment pour les jeunes parents.

Ainsi, est-il apparu qu'une solution devait être trouvée sur le territoire de Ségrie-Fontaine. En effet, l'actuel centre de loisirs qui gère la garderie scolaire, la bibliothèque et la salle informatique de l'école n'est plus adapté aux exigences d'accueil et de sécurité des enfants. La commune disposant d'un terrain de 2 000 m² à proximité de la mairie, la création d'un centre de loisirs à cet endroit a été envisagée. Cela permettra aussi à terme, le raccordement des circuits de chauffage de la mairie et de la salle des fêtes.

Ce projet d'un coût prévisionnel d'environ 490 000 € hors taxes intégrant les coûts de maîtrise d'œuvre a été débattu et validé lors du conseil municipal du 17 octobre 2017. Des subventions seront sollicitées pour son financement.



Économie d'énergie pour la commune

La technologie LED s'apprête aujourd'hui à remplacer les lampes à sodium. Pour profiter des aides exceptionnelles proposées en 2018, notre commune va s'engager sur des investissements dans cette nouvelle technologie qui devrait permettre des économies, d'éclairer les zones avec précision, et de diminuer les déperditions, tout en réduisant les effets néfastes sur l'environnement.

Espaces verts : regards et pratiques doivent évoluer



L'entretien de nos espaces verts est dépendant de deux objectifs. Le premier est écologique, il vise à mieux respecter l'environnement, la biodiversité, les personnes. Le deuxième, plus terre à terre, est budgétaire. Les ressources de la commune étant par définition limitées, vos élus sont amenés en permanence à faire des arbitrages et à veiller à la maîtrise des coûts notamment d'entretien.

Les effets néfastes de l'utilisation des produits phytosanitaires (insecticides, fongicides, désherbants) sont désormais connus de tous. Et pourtant, à écouter les uns ou les autres, nous sommes conditionnées par des normes de propreté en matière d'espaces vert : pas un brin d'herbe ne doit dépasser des trottoirs, pas une mauvaise herbe parmi les légumes du jardin, les fossés et talus des bords de route doivent être tondu... !

Une prise de conscience se fait pourtant jour. Elle est d'ailleurs maintenant bien relayée par les médias, réchauffement climatique oblige. Ce travail de prise de conscience, c'est à chacun d'entre nous de l'entreprendre, d'en parler avec ses voisins, de faire quelque chose chacun dans son petit coin. C'est forcément un travail de longue haleine, des dizaines d'années d'habitude et de conditionnement ne peuvent pas se changer comme cela.

Athis Val de Rouvre s'inscrit dans cette nouvelle perspective. Depuis le 1^{er} janvier 2017, elle n'utilise plus de produits phytosanitaires sur ses espaces publics. Une réflexion est en cours également sur les cimetières.



Les allées gravillonnées des cimetières :
« un problème pour l'entretien ! »

L'entretien futur des cimetières

L'entretien des cimetières avec l'évolution vers une pratique « zéro pesticide », pose de nombreuses questions :

- Quelle place laisser au végétal ?
- Comment concilier le respect dû aux défunts et aux familles avec la présence de « mauvaises herbes » ?
- Quelles difficultés rencontrent les jardiniers sur le terrain notamment pour le désherbage ?
- Quel est le coût pour la collectivité ?

La commune disposant de nombreux cimetières est consciente de la difficulté de ce dossier et lance ses premières réflexions sur ce sujet pour lequel, les réponses ne peuvent être ni simples, ni uniques.

L'interdiction du brûlage des déchets végétaux dits « Verts »

Un particulier n'a pas le droit de brûler à l'air libre ses déchets végétaux dits « verts » comme d'ailleurs ses déchets ménagers. Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants qui sont d'autant plus importants que les végétaux sont verts et humides. Le brûlage de 50 kg de déchets végétaux équivaut de 6 à 12 mois d'utilisation de votre véhicule (essence ou diesel) en circulation urbaine.

Les déchets verts doivent être compostés ou déposés en déchetterie. Seuls sont autorisés, avec des modalités et recommandations très strictes à respecter :

- les brûlages liés aux activités agricoles et forestières conformément aux réglementations qui leur sont propres ;
- les brûlages réalisés pour l'entretien des parcs et jardins par des particuliers domiciliés en zone rurale et ayant une surface de propriété supérieure à 5 000 m².



« feu de broussailles interdit »



À Athis Val de Rouvre, les postiers sont à vos côtés pour vous guider dans certaines de vos démarches en ligne.

Une *Maison de Services Au Public (MSAP)* a été ouverte au sein de l'actuel bureau de poste d'Athis Val de Rouvre en décembre 2016 en partenariat entre La Poste et trois opérateurs publics : Pôle Emploi, la CAF (*Caisse d'allocations familiales*), la CARSAT (*Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail*). Cette opération est soutenue et financée par l'État, le Conseil départemental de l'Orne et la région Normandie.

La Maison de services au public (MSAP) vous propose un guichet unique qui vous permet d'effectuer vos démarches en relation avec les trois partenaires ci-dessus notamment si vous ne possédez pas un équipement informatique à votre domicile.

La MSAP, dispose en effet d'un accès à Internet et d'un équipement bureautique complet (ordinateur, webcam, tablette, imprimante et scanner). Vous pouvez ainsi effectuer vos démarches seul mais vous pouvez aussi solliciter l'appui du chargé de clientèle du bureau de poste si besoin.

Celui-ci, formé par les partenaires publics, vous reçoit, vous écoute et peut vous accompagner, dans les démarches administratives avec ces trois organismes.



Nouveau : Depuis quelques mois vous pouvez remplir les formalités en ligne relatives au permis de conduire et aux cartes grises. La DDFIP (*Direction Départementale des Finances Publiques*) va également signer avec La Poste une adhésion avec la MSAP postale d'Athis Val de Rouvre pour toutes vos démarches en ligne. Ces services sont gratuits et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Horaires de la poste et de la maison de services au public :

- Lundi et mercredi de 14h00 à 16h00 ;
- Mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h30 ;
- Samedi de 9h30 à 12h00.

Connaissez-vous la CDPPT ?

Les CDPPT (Commissions Départementales de Présence Postale Territoriale) sont des instances privilégiées de dialogue entre La Poste et les élus. La Poste informe les élus de ses projets et recueille leurs avis afin de faire ressortir les besoins des populations (modernisation du réseau, évolution des points de contact en agences postales, relais poste etc.).



Les CDPPT sont chargées de définir les priorités d'utilisation des enveloppes départementales allouées à La Poste au titre de sa mission d'aménagement du territoire. Alain Lange est membre de la CDPPT du département de l'Orne. Il représente les communes de plus de 2 000 habitants. A ce titre, il a été convié le 21 juin 2017, avec les autres membres de la commission, à visiter la Plateforme du courrier de Mondeville. Tout le courrier de notre territoire y est en effet trié par des machines ultra modernes capables de traiter jusqu'à 50 000 plis par heure.

Pacs : en mairie depuis le 1^{er} novembre 2017

Le *Pacte civil de solidarité (Pacs)* est un contrat conclu entre deux personnes majeures, pour organiser leur vie commune. Fiscalement, il permet à deux concubins de figurer sur la même déclaration d'impôt. Pour pouvoir conclure un Pacs, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention en recourant, s'ils le souhaitent, à un notaire. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Depuis le 1^{er} novembre, l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions de Pacs est assuré par l'officier de l'état civil de la mairie de leur domicile commun et non plus par le greffe du tribunal d'instance.

Recensement sur la commune entre le 18 janvier et le 17 février 2018

Athis Val de Rouvre est concernée cette année par le recensement et avec elle toutes les communes déléguées, même celles recensées récemment. Le recensement se déroulera entre le 18 janvier et le 17 février 2018. Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir de cette date. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires en ligne ou à défaut sur les documents papier. Si vous ne faites pas votre déclaration en ligne, lorsque les questionnaires seront remplis, ils devront être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.



Le recensement, c'est quoi ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Le recensement de la population n'est plus exhaustif à une date donnée. Le suivi de l'évolution de la population est aujourd'hui calculé par l'INSEE tous les ans en se basant sur des méthodes d'échantillonnages. L'avantage est d'avoir désormais des données annuelles fiables sans que tous les habitants soient recensés chaque année. Ainsi, les communes de moins de 10 000 habitants, ce qui est le cas d'Athis Val de Rouvre, réalisent une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année. Par contre, les

communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage, auprès d'un échantillon de 8 % des logements.

Le recensement pourquoi ?

Les chiffres du recensement sont importants pour définir les politiques publiques nationales mais aussi déterminer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Au niveau local, le recensement sert aussi à prévoir l'évolution des infrastructures et équipements collectifs (écoles, crèche, santé, logements, transports publics...). Vos élus, informés et sensibilisés aux évolutions de leur population, peuvent adapter en conséquence leurs arbitrages budgétaires pour répondre au mieux aux besoins de leur commune.

Le recensement de la population ce sont les chiffres aujourd'hui pour construire demain.



Les agents recenseurs :

La Carneille : BOHARD Alice, LETREUT Françoise ; Athis-de-l'Orne : CHEVALIER Jacky, DEROUET Mireille, AUPEE Christine, AVICE Didier, LEMOINE Vivianne ; Bréel : PEYNAUD Leila ; Notre-Dame-du-Rocher : JARDIN Claude ; Ronfeugerai : PIERROUX Christine ; Ségrie-Fontaine : PEYNAUD Lucie ; Taillebois : LEBLANC Nadège ; Les Tourailles : PEYNAUD Leila.

Des nouvelles du SIRTOM

Déchèterie de Caligny : Travaux reportés

Les études géotechniques préalables aux travaux du site de Caligny ont remis en cause le projet de réhabilitation de la déchèterie qui avait été validé. En effet, la structure du sol naturel, propice aux tassements, ne permet pas de garantir la stabilité des quais d'une déchèterie « classique ». Les études de conception sont donc reprises pour modifier le projet et s'orienter vers une déchèterie « à plat ». Cette reprise des études impose de nouveaux délais, les travaux et la fermeture temporaire de la déchèterie sont donc reportés de plusieurs mois.



Nouvelles dispositions d'accès à Caligny

Depuis fin septembre, la plate-forme de transfert des déchets végétaux est fermée. Les usagers de la déchèterie doivent désormais déposer leurs déchets verts dans des caissons depuis le haut de quai, comme dans toute déchèterie classique. Cette situation qui engendre des files d'attente à l'entrée de la déchèterie, avait été jugée supportable dans la mesure où elle aurait été de courte durée. Cependant, le report des travaux incite le SIRTOM à prendre de nouvelles mesures pour la sécurité de tous.

Aussi a-t-il été décidé de modifier le règlement de l'accès à la déchèterie de Caligny.

Attention, depuis le 2 janvier 2018 :

- **Les apports de déchets verts à l'aide d'une remorque** sont interdits sur la déchèterie de Caligny. Les usagers concernés sont invités à se rendre dans une autre déchèterie du SIRTOM et notamment celle de Messei dotée de tous les équipements de sécurité nécessaires ;
- **Pour les professionnels** apportant plus d'un mètre cube ou 300 kilos de déchets : **vous devez aller à la déchèterie de Messei** conçue pour vous accueillir.

Déchèterie de Messei Les meilleurs créneaux horaires

- 9h – 10h 😊
- 10h – 11h 😞
- 11h – 12h 😊
- 14h -15h 😞
- 15h – 16h 😡
- 16h – 17h 😡
- 17h - 18h 😞



N'attendez pas, prenez votre carte d'accès pour la déchèterie de Messei dès aujourd'hui. Il vous suffit de vous rendre au bureau du SIRTOM à côté de la déchèterie (rue Guillaume le Conquérant à Messei), muni d'un justificatif de domicile. La carte vous sera délivrée aussitôt.

Pour éviter l'attente à l'entrée de la déchèterie de Messei, privilégiez les horaires d'ouvertures de début et de fin de matinée (9h-10h et 11h-11h45).

Attention la déchèterie de Messei est fermée le mercredi.

Pour tout renseignement complémentaire, appelez-le

N° Vert 0 800 00 49 34

Site internet www.sirtom-flers-conde.fr

Budget participatif

Sous l'impulsion de Michel Denis, adjoint au maire, la commune a lancé courant 2017 un budget participatif que le conseil municipal avait doté de 10 000 €. L'objectif était de faire participer les habitants à la vie de leur commune et de faciliter l'expression directe des citoyens en les mettant en situation de proposer et de choisir des projets d'investissements innovants pour leur territoire.

Après plusieurs réunions de présentation, ce sont 35 dossiers qui ont été déposés. Une réunion publique, composée d'habitants et d'élus, s'est tenue le 3 novembre 2017 pour procéder à la sélection des projets. Les critères de sélection mis en avant pendant cette réunion étaient principalement : l'amélioration du cadre de vie des habitants, le développement du lien social, la préservation de l'environnement.

Les projets retenus (budget d'environ 9 000 €) :



- Distributeur de sacs à crottes de chien à La Carneille ;
- City stade (but football+but de basket) à La Carneille ;
- Cabine de toilette mobile dans le centre bourg de La Carneille pouvant être utilisée pour des manifestations d'autres villages ;
- Plantation d'arbres, d'arbustes et plantes vivaces dans le cadre du maintien et du renforcement de la diversité floristique avec une attractivité pour les pollinisateurs (abeilles....) ;
- Bancs en fonte et plastique recyclé (sans entretien) à installer prioritairement dans les cimetières ;
- Achat d'un mirador d'observation de la faune à La Carneille ;
- Aménagement du terrain de boules de Taillebois (Achat de sable à étaler par des bénévoles et installation d'un projecteur) ;
- Râteliers au sol pour garer les vélos dans les centres des bourgs qui le souhaitent.
- Panier de basket à l'école de Ronfeugeraï.

N'oubliez pas votre Pass Flers Agglo

Chaque membre de la famille peut en bénéficier. Ce service offre la possibilité de bénéficier de 70 € de réductions loisirs, sports et culture auprès des partenaires situés sur le territoire..

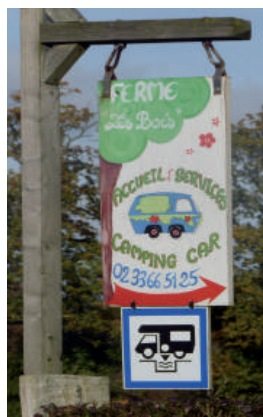
Coût de l'adhésion : 10 €/an (tarif unique) ou 5 € quand le jeune a déjà la carte *Atouts Normandie*. Vous pouvez vous inscrire en ligne ou à l'Office de Tourisme de Flers Agglo, (tél. : 02 33 65 06 75).



Pour plus d'informations : <https://passplus.flers-agglo.fr/>



Une aire de service pour camping-cars à Athis



Valérie et Max Vié, agriculteurs, ont mis en place une aire de service pour camping-car depuis juillet 2011 dans leur ferme à Athis-de-l'Orne. Cet accueil n'existait pas sur le territoire alors que ce mode de villégiature est en plein développement.

Cette petite activité est facile à concilier au quotidien avec leur production laitière. Max et Valérie aiment échanger avec les touristes sur leur métier et leur faire découvrir notre région.

La prestation est de 9.50 € par camping-car et par nuitée avec les services (eau, électricité, vidange)

Cette aire est ouverte toute l'année.



Contact : M. et Mme Vié, tél. : 02 33 66 51 25

Un Kebab ouvre à Athis !



Gorur et Sedat, deux amis, ont ouvert, rue des Déportés, « *ADANA KEBAB IV* » depuis le mois de septembre. Cette nouvelle offre de restauration propose diverses spécialités à consommer sur place ou à emporter.



Satisfaits de la fréquentation de leur établissement, et notamment de nos jeunes concitoyens, ils tiennent à souligner l'accueil chaleureux que leur manifestent leurs nombreux clients.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Du mardi au jeudi : 12h-14h et 18h-21h30 ; vendredi et samedi : 12h-14h et 18h-22h30 ; le dimanche : 18h-21h30



« Fleur de Vie » à La Carneille

A partir du 16 janvier, au 13, place du marché à La Carneille, ouvrira « *Fleur de Vie* », un lieu réunissant deux associations : « *Endovelica* » et « *L'écho de la rosée* ».

« *Endovelica* » est une association aux confluent de l'art et du bien-être qui vous invite à prendre soin de vous. Son animatrice, Leila Fréger, vous propose, sur rendez-vous, des soins énergétiques, des ateliers de relaxation, des ateliers découvertes en énergétique ainsi que des initiations au *Reiki*.

Le Reiki est un mot japonais qui signifie « *la force de l'esprit* » (traduction littérale : « énergie de l'esprit »). *Ki* (ou *Qi*) renvoie à l'énergie vitale qui circule en nous, telle que la comprennent les médecines orientales comme la médecine traditionnelle chinoise et *l'ayurveda*.

« *L'écho de la rosée* », est un atelier floral qui, avec Nadège Tournade, vous proposera à partir du printemps des ateliers de composition florale et des créations de bouquets à partir de plantes issues, autant que faire se peut, de productions éthiques. Un moyen aussi de retrouver notre lien avec la nature mais aussi avec notre nature !

Contacts : Leila Fréger, tél. : 06 81 10 72 84 – mail : asso.endovelica@gmail.com

Motoculture, quincaillerie, graineterie et ventes de fleurs à Ségrie-Fontaine

Depuis le début du 2^{ème} semestre 2017, Morgan et Coralie Godillon, âgés d'une trentaine d'années, ont repris l'ancien magasin de quincaillerie et de motoculture (vente et réparation) d'Emmanuel Lepelley du centre bourg de Ségrie-Fontaine. Originaires tous les deux de la région, lui de Ménil-Hubert et elle, de Ségrie-Fontaine, ils sont un bel exemple de reconversion professionnelle après quelques années passées dans l'entreprise *Le Chameau* de Cahan qui a fermé ses portes en 2016.

Pour assurer correctement la transmission de l'entreprise, Morgan Godillon, diplômé en motoculture, a travaillé près d'un an avec l'ancien propriétaire. Une manière de connaître sa clientèle et d'assurer un changement dans la continuité. Une continuité certes mais avec un élargissement de l'activité.



Tout d'abord, la location de matériel de motoculture ou d'entretien de jardin pour les particuliers est maintenant proposée à la clientèle. Un rayon fleurs (fleurs coupées, des plantes vertes et plantes fleuries, semis de légumes) est venu aussi s'ajouter à l'activité boutique, facilitée par le CAP de fleuriste de Coralie. Que ce soit pour un mariage ou un enterrement ou pour le plaisir d'offrir des fleurs, il est désormais possible aux habitants de Ségrie-Fontaine et des alentours, de venir s'y fournir.

La boutique vous propose aussi, outre la quincaillerie avec de la vente au détail, de la graineterie, des aliments pour animaux (chevaux, volailles, lapins, oiseaux, chiens chats), des objets de décoration et des cadeaux divers, le nettoyage et le fleurissement des tombes.

Le commerce est ouvert sans interruption toute la journée, du mardi au samedi et le dimanche matin.

Contact : M. ou Mme Godillon, tél. : 02 33 66 83 78 - mail : coraliemorgangodillon@gmail.com

Un nouveau boulanger à Athis



« La passion gourmande »



Dorine et Jonathan ont repris la boulangerie du 4, place Saint-Vigor à Athis depuis le 29 novembre. C'est leur première installation. Jonathan Desvignes est titulaire des CAP « Boulanger » et « Pâtissier » avec mention. Il a travaillé 9 ans à Ecouché. C'est un passionné qui aime son métier. Il fait tout « maison » et est toujours prêt à répondre à vos demandes ou interrogations.

Dorine Gautier, comptable de métier, a ajouté une corde à son arc, celle de vendeuse pour accueillir ses clients avec le sourire.

Leur boutique est ouverte du mercredi au dimanche de 7h00 à 20h00 sans interruption.

Ils remercient les habitants pour l'accueil très chaleureux qui leur a été fait lors de l'ouverture.

Contact : tél. : 02 33 37 04 26

Vie associative et culturelle

Fenêtre sur Rouvre, notre cinéma au village

Lancée fin 2015, l'association « Fenêtre sur Rouvre » poursuit son petit bonhomme de chemin avec une projection le jeudi à 20h30 tous les quinze jours, à Ségrie-Fontaine, de novembre à mars et les autres mois, à la Roche d'Oëtre (pas de projection en juillet et août).

L'entrée est de 5,40 € (4,40 € en tarif réduit/4,40 € en plein tarif -18 ans et 3,70 € en tarif réduit -18ans.)

« Fenêtre sur Rouvre » c'est un cinéma de proximité, avec des films récents que l'on peut voir près de chez soi, avec ses voisins et amis, pour un prix très compétitif et toujours dans la convivialité avec son pot de fin de séance.

Pour connaître la programmation de « Fenêtre sur Rouvre », il suffit de s'inscrire par mail à la liste de diffusion qui compte aujourd'hui 120 personnes. Une page [facebook](#) est également consultable.

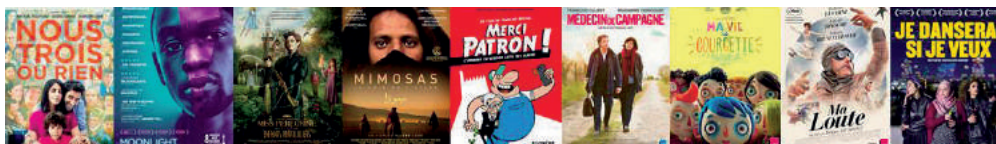


Comment fonctionne « Fenêtre sur Rouvre » ?



« Fenêtre sur Rouvre » s'appuie sur une dizaine de bénévoles et la Ligue de l'enseignement de Normandie dans le cadre de son dispositif « Génériques » qui prend en charge les projections avec du matériel professionnel (projecteur, sono, écran pour Ségrie-Fontaine...). Les autres tâches relèvent de « Fenêtre sur Rouvre » qui assure la communication, prépare la salle, gère la billetterie et organise un pot à chaque fin de séance. Les salles sont prêtées, pour Ségrie-Fontaine par la commune et pour la Roche d'Oëtre, par l'Agglomération de Flers. Sur la dernière saison, près de 500 personnes sont venues au cinéma du village soit environ 25 personnes par séance.

Le prix des entrées est reversé à hauteur de 95 % à la Ligue de l'enseignement de Normandie afin de payer les droits sur les films et ses frais de fonctionnement. Les 5 % restant (soit 5 à 6 euros par séance) servent principalement à financer le jus de pomme offert aux spectateurs après chaque représentation. Les gâteaux sont cuisinés et offerts par les bénévoles.



Quelle programmation ?

La programmation des films résulte d'un vote des bénévoles sur la base d'une liste, fournie par l'association Générique de Caen. Les films de cette liste sont récents avec une sortie nationale intervenue 6 à 10 semaines plus tôt. La programmation est variée afin de toucher le public le plus large possible. Elle inclut aussi des films d'art et d'essai. Pendant les vacances de l'année scolaire, une séance dédiée au jeune public est également programmée. Si vous souhaitez faire partie du groupe de sélection, devenez bénévoles en adressant un mail à l'association ou inscrivez-vous lors d'une séance.

Contacts : Sarah MARTIN, tél. : 06 16 10 23 11 - mail : fenetresurrouvre@gmail.com
Page facebook : <https://fr-fr.facebook.com/fenetresurrouvre/>

Le théâtre est en plein boom sur la commune

Le théâtre est en plein développement à Athis. De nombreuses représentations théâtrales ont eu lieu cette année sur la commune, à Athis (salle des Terriers), La Carneille (salle communale) et Ségrie-Fontaine (Salle Marcel-Robine). Ces trois salles disposent en effet d'une scène surélevée même si des aménagements seront vraisemblablement à prévoir dans les prochaines années. Dans ce contexte, l'offre de spectacles augmente, avec une préférence de nos habitants pour le registre comique et populaire. Notre territoire attire les troupes des environs. Les tarifs d'entrée sont généralement très raisonnables du fait d'une politique de la commune particulièrement attractive au niveau de ses salles notamment, lorsque la recette est au bénéfice d'associations locales. Il faut également signaler que notre commune compte deux troupes de théâtre amateurs : la troupe « Vanikoro » et les « Baladins de Taillebois » qui bénéficient des salles municipales pour leur répétition. Il ne manque plus qu'une école de théâtre pour nos plus jeunes. Avis aux amateurs !



Organisée le 3 décembre par l'Association de sauvegarde de la chapelle du Sacré-Cœur d'Athis-de-l'Orne et présentée par la **Troupe Saint-Germain Loisirs** : « Bienvenue dans l'immeuble » est une comédie burlesque d'Yvon Taburet. Le bénéfice de ce spectacle est destiné à la restauration intérieure de la chapelle.

La compagnie **Vanikoro** nous a présenté son spectacle « Délicieux quiproquos » les 24 et 26 novembre à la salle des Terriers. Il était composé de plusieurs saynètes en patois adaptées de Pierre Gueroult « Un méd'cin qu'a l'bras long » et d'Octave Maillot « L'État civil » suivi d'une création d'Évelyne Chrétien et d'ambiance argotique parisienne : « Le petit square ». Intermèdes en chanson avec Valentin Tardi.



LA CARNEILLE
Dimanche 12 novembre 2017
à 15h00
Salle des fêtes

Vous êtes ici chez vous
Pièce en 3 actes de Yvon Taburet
jouée par les membres de la Troupe d'en Fer

Comédie THÉÂTRE
organisée par l'association culturelle et patrimoniale de La Carneille

À la suite de déboires professionnels et sentimentaux, des ambrosiens trentenaires décident de revenir au climat familial. La cohabitation, difficile dans le climat urbain froid, sec, petite amie, parents et grand-mère, devient de plus en plus infernale !

Entrée :
Adulte : 7 €
Enfant (< 14 ans) : 3 €
Réservations
au 06 30 40 69 87

Le 12 novembre 2017 à 15h salle des fêtes de La Carneille, **La Troupe d'en Fer** nous a proposé « Vous êtes ici chez vous », une pièce d'Yvon Taburet, au bénéfice de l'association culturelle et patrimoniale de La Carneille.



La Troupe amateur du théâtre de la Boderie de Sainte-Honorine-la-Chardonne s'est produite pour la première fois sur la scène des Terriers à Athis le samedi 4 et le dimanche 5 novembre avec quatre petites pièces d'Anton Tchekhov et de René de Obaldia.



Et si on dansait, sur la commune ? les propositions sont nombreuses !



Danse de salon à Athis, 15 ans déjà !

Depuis maintenant 15 ans, le « Club de danse d'Athis » propose à toute personne de tout âge une initiation aux danses de salon telles que la valse, le tango, le paso doble, etc. Les activités se déroulent à la salle des Fêtes d'Athis les mercredis de 20H00 à 21H00 pour les débutants et de 21H00 à 22H00 pour les confirmés (sauf entre Noël et le jour de l'an). L'association regroupe 75 adhérents, 25 en débutants et 50 en confirmés. Les séances sont animées par des animateurs bénévoles ce qui permet de limiter la cotisation annuelle à 50,00 €.

Contacts : Gérard ANGUE , tél. : 06 19 12 81 28 – mail : angue.gerard@sfr.fr

« Les Arts Chéminent » à La Carneille

Un nouveau Collectif culturel a vu le jour à La Carneille en octobre dernier :

« **Les Arts Chéminent** ». Il a pour objectifs de promouvoir tous types de danse, de chant, de musique, en offrant au public des cours hebdomadaires, des stages et en organisant des spectacles, des concerts, des bals. Il s'adresse à tout public, dans un esprit de convivialité intergénérationnelle, expliquent les trois co-présidents :

Valérie Péronne, Josine Stiker-Mougeolle et Patrice Guillet.

Pour l'instant, seule la section « **danses latines** » a été mise en place mais au fil du temps, le chant et la musique seront aussi au programme.

Au-delà des cours et des manifestations organisées, c'est avant tout,

l'occasion de se retrouver lors d'animations conviviales

qui favorisent l'échange au sein du village, en partenariat avec les associations existantes, sur des événementiels ponctuels ou annuels et au gré des rencontres. C'est aussi, expliquent les dirigeants, offrir davantage d'activités culturelles au pas de notre porte.



Les cours de « danses latines » sont dispensés par un professeur, Jean-Yves Botoyiye, bien connu dans la région. Ils s'adressent à toute personne, débutante ou confirmée et ont lieu à la salle des fêtes de La Carneille, un jeudi sur deux, de 20h30 à 22h00, sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés. L'adhésion à l'association est de 10 € à laquelle il faut ajouter pour les cours 40 € par trimestre (120 € pour l'année).

Contacts : Valérie Péronne , tél. : 06 42 63 92 34 – mail : val.peronne@wanadoo.fr



Musicacorps

L'association **Musicacorps** a pour objectif, de promouvoir la musique et la danse en milieu rural. Elle propose des cours d'initiation et d'éveil pour nos enfants mais aussi des cours de *danse moderne*, de *hip hop* et de *fit'n dance* pour les plus grands et les adultes.

Contacts : tél. : 06 84 38 66 67 – mail : musicacorps@gmail.com – site : musicacorps.e-monsite.com

La Maison du Paysage :

détente et découvertes « nature » toute l'année !



COLLINES NORMANDES



Morgane Jourdan

Le CPIE des Collines Normandes est une association qui œuvre pour le développement durable du territoire. Implantée entre Bréel et Ségrie-Fontaine, l'association dispose d'un site d'accueil du public, la Maison du Paysage. Morgane, chargée d'accueil, nous en propose un aperçu...

Bonjour Morgane, parlez-nous de l'endroit où nous sommes ?

La Maison du Paysage se situe dans les gorges de la Rouvre dans un joli écrin de verdure. Il est toujours possible de s'occuper ici ! L'extérieur du site est en permanence ouvert avec des tables pour pique-niquer. Il y a des balades à faire en famille et un jeu de piste. Autre curiosité, le sentier principal est agrémenté de Land Art, d'étonnantes sculptures faites de matériaux naturels récoltés sur place.

Et que trouvons-nous à la Maison du Paysage ?

Diverses activités y sont proposées au fil des saisons. Le site héberge un point d'information touristique nature, labellisé « Accueil vélo » et un « Point Info Biodiversité » qui évolue tout au long de l'année et permet de découvrir de manière ludique la faune et la flore locales.

Vous y trouverez aussi le Café nature, un lieu de détente idéal pour savourer un thé, une glace fermière locale ou un rafraîchissement, tout en profitant d'ouvrages mis à votre disposition. A la belle saison, les transats sont de retour !

Et quels événements organisez-vous ?

Le calendrier de nos animations est disponible dès la fin février à La Maison du Paysage et dans les offices de tourisme. A la demande, les animateurs du CPIE proposent aussi des randonnées, des sorties pêche. Enfin, le 9 septembre 2018, la journée « Faites des légumes et des jardins » vous réservera quelques surprises...

Contacts : tél. : 02 33 62 34 65 – mail : m.ricaud@cpie61 – site internet : www.cpie61.fr
– Facebook : [@cpieorne](https://www.facebook.com/cpieorne) – Instagram : [cpiecollinesnormandes](https://www.instagram.com/cpiecollinesnormandes)

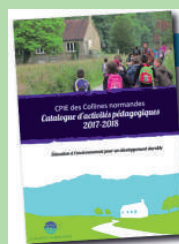


Activités Nature Famille



Le Café Nature

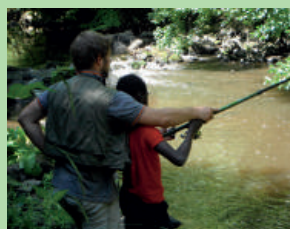
Le CPIE est ouvert toute l'année en semaine du lundi au vendredi, le dimanche après-midi d'avril à septembre, le samedi et le dimanche en juillet et août.



Envie de sortir avec vos élèves ?

EAU, ÉCO-CITOYENNETÉ, BIODIVERSITÉ, ...
Découvrez toutes nos animations scolaires dans
notre nouveau catalogue d'activités pédagogiques !

A découvrir en cliquant ici



Pêche Pour Tous
Accompagnées d'un moniteur diplômé,
des sorties pêche sont aussi organisées
à partir d'avril.



Rando accompagnée



Land Art



Le Point Info Biodiversité permet de découvrir la nature grâce à des jeux, une loupe binoculaire, une tablette et bien d'autres curiosités...



Faites des légumes et des jardins



Vente de livres pour la restauration intérieure de la chapelle du Sacré-Cœur

L'Association de sauvegarde de la chapelle du Sacré-Cœur d'Athis-de-l'Orne organisera les 14 et 15 avril 2018, à Athis-de-l'Orne, dans la chapelle rue Guy-Velay, de 10h à 12h et de 14 à 18h, sa 16^{ème} manifestation « Livres en Fête ».

Cette vente de livres d'occasion anciens et récents (romans policiers, régionaux, histoire, géographie, voyage, arts, musique, religions, livres scolaires et d'études, guerre 1939-1945 et autres, livres enfants, cuisine, sports, etc) mais aussi de disques vinyle et de 78 tours, est ouverte à tous. La recette est entièrement destinée à la restauration intérieure de la chapelle. L'association organisera également à la chapelle du Sacré-Cœur les 8 et 9 septembre 2018 une vente d'objets divers : « Choses et autres ».

Contacts : Roger PRUNIER, tél. : 02 33 96 11 48 – mail : chapellesacrecoeur.athis61@gmail.com.

La médiathèque de Ségrie-Fontaine, un dynamisme qui ne se dément pas

La médiathèque de Ségrie-Fontaine, comme toute médiathèque, accueille le public pour emprunter des ouvrages, lire, écouter de la musique, se connecter à internet, regarder un DVD. Mais la médiathèque de Ségrie-Fontaine offre plus ! Vous y trouverez de la convivialité et un accueil chaleureux par ses bénévoles. Vous aurez la possibilité de pouvoir discuter autour d'une boisson. Mais surtout vous apprécierez le dynamisme de sa vingtaine de bénévoles qui, tout au long de l'année, proposent de nombreuses animations : concerts de chansons, spectacles de marionnettes, conférences, ateliers, soirée jeux mensuelles, récits de voyages, journée vente de livres, films débats, manifestations, ou soirées à thèmes. Toutes ces activités sont généralement gratuites et ont pour principaux objectifs de contribuer au développement culturel de notre territoire et de favoriser le lien social.



Pour être au courant de la vie de la médiathèque, inscrivez-vous à sa liste de diffusion, vous serez informé par mail de toutes les activités proposées. Si vous avez quelques heures par mois à consacrer à cette belle aventure et faire partie de l'équipe de bénévoles, venez leur rendre visite à la médiathèque.

Contacts : tél. : 02 33 64 09 41 – mail : mediatheque.segriefontaine@orange.fr

Trail 2018 de la vallée de la Vère

L'association « Courir dans le Bocage » prépare la 21^{ème} édition du trail de la Vallée de la Vère qui se tiendra le dimanche 29 avril. L'année 2018 sera celle du changement avec au programme :

- Un TRAIL de 18 km avec 450 m de dénivelé ;
- Un petit TRAIL de 11 km ;
- Deux parcours de randonnée : 16 km (avec difficultés) et 8 km (rando familiale).



A noter que le petit trail et le grand trail emprunteront un tout nouveau circuit.

Contacts : Jacques Nevoux, tél. : 02 33 96 06 57 – mail : jack.lily@wanadoo.fr

Les cérémonies patriotiques

Le devoir de mémoire

Le devoir de mémoire est une expression qui désigne une obligation morale : se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes afin de faire en sorte qu'un événement de ce type ne se reproduise pas.

Le devoir de mémoire, dans un contexte social et économique en pleine évolution prend toute son importance.

Il suffit d'abord de regarder autour de soi et de considérer le nombre important de monuments mémoriaux qui existent sur notre territoire national. Toutes les communes de notre territoire en sont dotées, ils sont le lieu de nombreuses commémorations. Ils intensifient la réalité d'une mémoire nationale vivante.

Les anciens combattants et les membres de leurs associations sont les fers de lance de ce devoir de mémoire. Ils se mobilisent, donnent de leur énergie parce que, malgré le temps qui passe, il ne faut pas oublier. Bien sûr, ces hommes et ces femmes sont de moins en moins nombreux mais, malgré la suppression du service militaire, la disparition du dernier poilu de 1914-1918 en 2008, de nouveaux relais apparaissent avec toujours le même objectif : aller vers un monde meilleur ! Cette lutte va du respect de l'environnement à la réduction des inégalités. Cette lutte formidable a toujours conduit le monde. Le devoir de mémoire nous y aide en nous permettant de savoir d'où l'on vient.

1914-1918
Première Guerre mondiale



1939-1945
Seconde Guerre mondiale



1946-1954
Guerre d'Indochine



1954-1962
Guerre d'Algérie



Georges Clémenceau



Le Révérend-père Brottier



Qu'est-ce que l'UNC ?

L'Union Nationale des Combattants est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle a été créée par le Révérend-père Brottier, aumônier dans les tranchées, et Georges Clémenceau, président du Conseil, de 1917 à 1920. Elle célébrera bientôt son centenaire et son but est double, basé sur l'amitié et la solidarité, il s'agit d'une part de faire reconnaître le droit à réparation des anciens combattants, et plus généralement la reconnaissance de la Nation envers ceux-ci. Le second objectif consiste à faire vivre le devoir de mémoire en participant aux commémorations et en assurant des témoignages, notamment auprès du monde scolaire.

L'association compte plus de 150 000 adhérents au plan national et 2 500 dans le département. Le congrès cantonal de l'UNC (le seul du département) a eu lieu le 2 septembre à Athis-de-l'Orne en présence de M. Jean Lavollé président de l'Orne et des élus. L'organisation a été prise en charge par Messieurs Delozier et Peschet.



Section des anciens combattants de Ségrie-Fontaine

Cette section représente les communes et communes déléguées de : Bréel, Notre-Dame-du-Rocher, Taillebois, La Lande Saint-Siméon et Ségrie-Fontaine. Des cérémonies sont organisées chaque année les 08 mai et 11 novembre dans chacune de ces communes. L'une d'entre elle, en alternance, fait l'objet d'une cérémonie principale et offre des rafraîchissements à l'issue de la manifestation.



Remise de la médaille d'argent de l'UNC à Norbert Delozier par René BRARD



11 novembre à Bréel



11 novembre à Notre-Dame-du-Rocher



11 novembre à Athis-de-l'Orne



Congrès cantonal 2017 des anciens combattants

Comité de jumelage Athis-Schöppenstedt



L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 15 novembre dernier. Elle a adopté de nouveaux statuts et élu un nouveau conseil d'administration avec la principale du collège, le maire d'Athis, et un adjoint au maire d'Athis (M. François Baille) qui en sont désormais membres de droit.

Le conseil d'administration a ensuite désigné les nouveaux membres de son bureau : Huguette Dujardin (présidente), Jacqueline Lucas (vice-présidente), Bernard Lepeltier (trésorier), Bernard Vivier (trésorier adjoint), Jacques Nevoux (secrétaire) et Brigitte Huet (secrétaire adjointe).

Ce nouveau bureau va devoir rapidement définir son programme 2018 avec notamment la participation de l'association au comice d'arrondissement du 2 septembre.

N'hésitez pas à rejoindre cette association, et pour cela, il n'est pas nécessaire de parler Allemand.

Contacts : Jacques Nevoux (secrétaire), tél. : 02 33 96 06 57 – mail : jack.lily@orange.fr

Buffet campagnard animé par le club de « Questions pour un champion » de Caen.

Le 1^{er} octobre dernier a eu lieu, à Athis, salle des Terriers, le buffet campagnard organisé par l'association de *Sauvegarde de la Chapelle du Sacré-Cœur d'Athis-de-l'Orne*. Depuis 2009, l'association organise cette manifestation afin d'aider au financement des travaux de restauration de la Chapelle du Sacré-Cœur. Ce buffet rencontre toujours un vif succès, d'autant plus qu'il est animé par le club de « *Questions pour un champion* » de Caen. Ses membres se déplacent gratuitement apportant le matériel du club pour faire un tournoi auquel sont invitées à participer toutes les personnes présentes : un après-midi qui se passe toujours dans un climat de simplicité et de bonne humeur.



Tous comptent revenir en 2018 pour fêter le 10^{ème} anniversaire de cet événement. Ce rendez-vous, ouvert à tous, est dès à présent prévu le 30 septembre 2018.

Contacts : Roger Prunier, tél. : 02 33 96 11 48 – mail : chapellesacrecoeur.athis61@gmail.com.

ArtParenthèse



L'association « *ArtParenthèse* » propose dans un espace de convivialité à Bréel (Le moulin des rivières), des activités de « *ressourcement physique, émotionnel, mental et spirituel* ». Elle accueille tous les mois un atelier « *Danses Symboliques du Monde* » animé par Cathy Lecellier de l'association « *Éveil et Mouvements* ».

A partir de danses en cercle, l'objectif est de vous permettre, notamment, d'entrer en confiance dans des gestes et des pas simples et de développer une qualité d'intériorité et de présence aux autres. Les danses sont gaies et interactives ou plus lentes et méditatives.

Contacts : tél. : 06 08 47 29 67 – mail : cathylecellier@gmail.com – Site internet : www.artparenthese.fr

Vaincre la mucoviscidose

L'association athisienne *VTT-VLM* (Vaincre La Mucoviscidose) a organisé sa 6^{ème} randonnée VTT et pédestre, le dimanche 3 septembre 2017, au départ de l'étang de la Queue-d'Aronde, à Athis-Val-de-Rouvre. Elle a regroupé 460 vététistes et marcheurs.

L'association *VTT-VLM* se mobilise avec tous ses membres bénévoles depuis septembre 2012 pour organiser une journée sportive et amicale avec de multiples parcours autour du Bocage Athisien.



L'association vous donne rendez-vous en septembre 2018 pour sa 7^{ème} édition.

Comme les années passées, cette 6^{ème} édition avait pour objectif de sensibiliser un large public à la mucoviscidose, une maladie génétique qui touche principalement la fonction respiratoire. Sur cette journée, 3 553 € ont été récoltés. La totalité a été reversée à l'association « *VLM Basse-Normandie* » lors d'une cérémonie organisée à la mairie d'Athis Val de Rouvre en présence du maire, Alain Lange. L'association athisienne était représentée par Elodie et Benjamin Pellerin accompagnés de leur fils Jules, qui se bat contre la maladie. Les bénévoles de l'association étaient nombreux à assister à cet événement. Depuis 2012, l'ensemble des dons récoltés s'élève à 19 091 €.

Contacts : M. Pellerin, tél. : 06 15 71 35 92 – mail : vttvlm@hotmail.fr

« Lire et flâner » à Ségrie-Fontaine

Jean Pierre Manesse-Dupont, professeur de philosophie en retraite et écrivain, propose pour le 1^{er} semestre 2018 de nombreuses activités. Elles se déroulent dans sa boutique « *Lire et flâner* » à Ségrie-Fontaine qui est à la fois, un salon de thé, un dépôt vente mais on y trouve aussi, des livres d'auteurs et des produits du terroir. Les activités sont gratuites et ouvertes à tous sur réservation par mail ou téléphone :



- ☐ Samedi 27 Janvier : **Soirée belote et crêpes** à 19h30.
- ☐ Samedi 17 février : « **DU MOT À L'IMAGE** », projection et nouvelle avec Jack LAMACHE. Les adaptations littéraires au cinéma de 16h00 à 18h00.
- ☐ Samedi 14 Avril :
 - Exposition de photos toute la journée ;
 - de 16h00 à 18h00 : « **AVOIR L'ŒIL** », présentation, historique, aspects techniques... avec J.-M. CASTANET ;
 - à 20h30 « **Les chansons d'autrefois** » avec M.-C. PINTEAU.
- ☐ Samedi 2 Juin : **Atelier-passion** : création de sacs. Avec Eveline DUTEAU de 16h à 18h.

Contacts : J.-P. Manesse-Dupont, tél. : 06 61 15 16 41 ou 02 33 14 45 36 – mail : manesse.jeanpierre@gmail.com

Généralisations Mouvement, de nouvelles activités

Depuis la rentrée de septembre, *Généralisations Mouvement* du canton d'Athis Val de Rouvre propose deux activités supplémentaires gratuites pour ses adhérents :

– **La marche nordique**. C'est un sport complet de plein air pour améliorer son endurance et prendre soin de sa santé. Elle s'adresse aux femmes comme aux hommes. Elle se pratique avec des bâtons de marche spécifiques. Les entraînements ont lieu deux fois par mois le samedi matin de 9h30 à 11h30 ;

– **Lecture partagée**. Cette activité mensuelle est animée par Odile Fontenit. Rencontres autour de romans, contes, poésies, biographies, magazines d'actualité..., sont au programme avec des lectures à haute voix. Chacun peut intervenir selon sa perception, partager son ressenti et ses anecdotes.

Contact : Michel David, tél. : 06 88 06 95 99

Vie associative et culturelle

Le festival de la voix 2017, une réussite par 7

Free Gospel



L'Entente Culturelle Intercommunale a organisé cette année, le *Festival de la Voix*, « *Au Chœur des Collines de Normandie* », pour sa 5^{ème} édition.



Choramuse à La Carneille

Ce festival qui s'est tenu début novembre, a été une belle réussite avec la tenue de 7 concerts gratuits. 7 chorales différentes ont participé avec leurs répertoires et leurs styles très variés (*Cantamus, Le Madrigal de Condé, Les Voix-ci Les Voix-là, Choramuse, Les Cordes Bancales, Accord de Putanges et Free Gospel d'Avranches*).

Ces concerts variés et de grande qualité ont été très appréciés du public. Répartis sur 7 jours et dans 7 endroits différents sur le territoire de l'Entente, ils ont permis aux spectateurs de participer sans avoir de longs déplacements à effectuer. 200 choristes au total et plus de 1 000 spectateurs ont contribué à la réussite de ce festival.

Jazz dans les prés



Boney Fields à Athis

Le festival « *Jazz dans les Prés* », organisé par la Ferme Culturelle du Bessin, a pu avoir lieu en 2017 grâce au financement direct de Flers Agglo. Cinq concerts ont été organisés sur notre territoire entre mars et novembre, dans 5 lieux différents, à raison d'un concert tous les 2 mois. Le public s'est fidérisé depuis l'année dernière, et il est venu plus nombreux. Environ 400 personnes ont assisté aux concerts de *Nina Attal, Boney Fields, Raphaële Atlan, Julie Erikseen* et *Drew Davies*, des artistes internationaux de grande qualité, entourés pour ces concerts, de musiciens normands excellents.



Julie Erikssen à La Carneille



Les organisateurs de *Jazz dans les Prés* souhaitent pouvoir étendre ce festival, l'an prochain, à tout le territoire de Flers Agglo, avec un plus grand nombre de concerts et de belles et grandes surprises musicales...

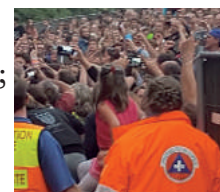
L'Amicale Régionale des Secouristes d'Athis-de-l'Orne a besoin de vous

L'Amicale des Secouristes d'Athis-de-l'Orne est une antenne de l'Association Départementale de Protection Civile de l'Orne (ADPC 61) affiliée à la Fédération Nationale de Protection Civile. Créée en 1970, cette association est forte de 26 membres qui possèdent chacun une ou plusieurs spécialisations : prévention et secours civiques, prévention et secours en équipes psy, sauvegarde, déblayage, logistique etc...

Elle a pour objectifs de former, aider et secourir. Ses missions sont précises et dictées par un référentiel national qui définit ses missions : opérations de secours, actions de soutien aux personnes sinistrées, dispositifs préventifs de secours... Elle dispose pour cela de matériels très performants. Très active sur le bocage, les missions de l'association ont totalisé 3 200 heures en 2017.

Allez plus loin dans votre engagement citoyen et rejoignez l'équipe de la Protection Civile d'Athis en devenant un de ses bénévoles :

- Vous acquerez une expérience nouvelle à forte dimension humaine ;
- Vous apprendrez à porter secours ou à reconforter ceux qui en ont le plus besoin ;
- Vous serez formés et accompagnés en fonction de votre disponibilité.



Contact : Norbert Delozier, tél. 02 31 69 80 73

Le comice d'arrondissement, une grande fête à Athis : samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre 2018

Le comice d'arrondissement est historiquement une réunion des agriculteurs d'un territoire dont le but est de contribuer au développement de l'agriculture. Aujourd'hui, c'est aussi une grande fête ouverte au public avec de nombreuses manifestations : élection de la reine du comice, défilés de chars fleuris le long des rues d'Athis décorées, foire aux animaux, marché artisanal avec des spécialités locales et des artistes locaux, fête foraine, feux d'artifice... Si vous voulez participer à cette belle aventure et contribuer à l'image de votre commune, rejoignez l'équipe de bénévoles et contactez :

Jean-Marie Lemonnier, tél. : 02 33 66 43 76 ou Norbert Delozier, tél. : 02 31 69 80 73

Question à Norbert Delozier : qu'est ce qu'un comice agricole ?

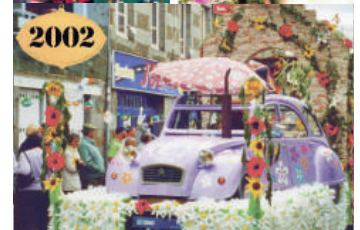
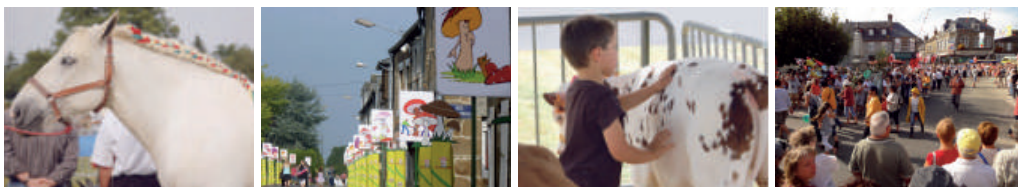
Un comice agricole est un rassemblement à caractère agricole pour échanger les expériences afin d'améliorer les procédés agricoles. Ainsi, par exemple, les animaux sont-ils classés par catégories, puis primés pour les meilleurs. Toutes les races et espèces élevées dans le canton peuvent concourir (bovins, chevaux de selle, percherons, volailles, etc.). Les enfants peuvent aussi s'inscrire et faire concourir le bovin adulte ou veau de leur choix.

Election de la reine du comice, soyez candidates !

Comme le veut la tradition, le canton qui reçoit doit élire la miss qui présidera les festivités du 1^{er} et 2 septembre prochain. L'élection de la reine du comice se déroulera le samedi 10 mars 2018 à 20h30 au gymnase d'Athis. Toutes les jeunes filles de 16 à 26 ans qui habitent les communes de l'ancien canton peuvent concourir.



Contact : Jean-Marie LEMONNIER, tél. : 02 33 66 43 76



Pourquoi un comice... d'arrondissement ?

C'est après la révolution, en 1790, que sont apparus les départements, les cantons et les communes. Les arrondissements furent créés en 1800. Cette organisation a prévalu jusqu'à nos jours avec différents aménagements. Athis de l'Orne dépend de l'arrondissement de Domfront qui regroupe aussi Flers, Juvigny, La Ferté-Macé, Messei, Passais-la-Conception et Tinchebray. C'est en 1870, dans une région profondément agricole que Jules Gévelot (ancien député de l'Orne) créa le Comice d'Arrondissement de Domfront avec une orientation très agricole. Chaque année, un des cantons de l'arrondissement est chargé de son organisation. Malgré la redéfinition en 2013 des cantons, cette organisation perdure et reste calée sur le périmètre des désormais anciens cantons et c'est pour la commune qui l'accueille une grande fête avec de nombreuses manifestations.



par Agnès Saget

Le Moyen-Âge

À partir du XI^{ème} siècle, les traces du passé, présentes dans la terre et dans la pierre, commencent à apparaître aussi dans quelques rares documents. C'est ainsi que l'on peut inscrire *la petite histoire d'Athis Val de Rouvre* dans la grande Histoire...

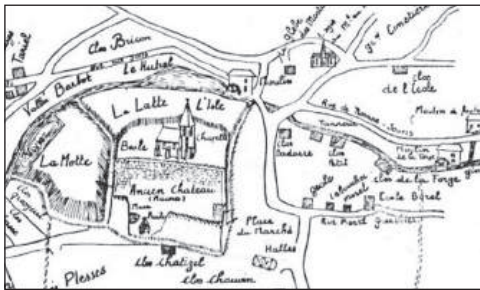
Au temps de Guillaume le Conquérant



Le duc Robert

À partir de 1035, la Normandie vit une décennie sombre et très troublée. Le duc Robert est mort lors de son retour de Jérusalem. La famine, qui pèse durant sept années, et une épidémie meurtrière s'abattent sur notre contrée désarmée. *Le Pont-aux-Malades* à Ségrie indique qu'une léproserie se tenait peut-être à proximité, mais rien ne permet d'affirmer qu'elle date de cette époque, de même pour la maladrerie qui a existé à la Carneille.

Le petit Guillaume, devenu duc à sept ou huit ans, est bien trop jeune pour tenir les rênes aux barons normands qui lui avaient pourtant tous juré fidélité avant le départ de son père. Ils se querellent, allant jusqu'à guerroyer entre eux. Des châteaux se dressent un peu partout dans le duché.



La motte de La Carneille au XIV^e siècle

À cette époque, il s'agit essentiellement de mottes castrales. Il en reste un beau vestige à Taillebois, au lieu-dit *Boutemont* (route de Notre-Dame-du-Rocher à proximité du lieu-dit *la Roufnière*, ce qui n'est sans doute pas un hasard : ce toponyme signifie domaine de Rodolphe ou Raoul et nous reparlerons plus loin d'un certain Raoul Taillebois).

Le fief de *Boutemont* dépendait alors, comme celui de *Mille-Savatte* (Notre-Dame-du-Rocher), du haut-fief de La Carneille où était érigée une motte importante (au cœur du bourg actuel). Mais il existait d'autres mottes sur notre commune, par exemple à Athis (lieu-dit *La Motte*, proche de Ronfeugerai), et peut-être à Bréel, à Ségrie, aux Tourailles...



La Motte à Athis

Les mottes castrales ou châteaux à motte



Le transport de pierres étant difficile et coûteux, les seigneurs utilisent les matériaux en place (terre et bois) et les savoir-faire des bûcherons et charpentiers. La construction se compose d'une motte élevée souvent sur un terrain dominant, réalisée à main d'homme avec la terre prélevée dans les fossés, surmontée d'une tour de guet en bois permettant la surveillance des abords. Elle comprend une « basse-cour » avec une demeure seigneuriale, une chapelle, un puits, un logement pour les personnels, une écurie, un abreuvoir, une grange...

Elle est protégée par une ceinture de remparts en terre surmontée de palissades de bois.

Cette fortification est entourée de fossés ou de douves. Cet ensemble permet de résister aux armes utilisées à cette époque (armes blanches, flèches...).

Quelques barons se parjurent, récusant la légitimité de Guillaume. Des complots frappent l'entourage de Guillaume, et plusieurs de ses protecteurs et tuteurs sont assassinés. Herleva (*Arlette*), sa mère, et Gautier (*Walter*), son oncle, décident alors de le faire vivre dans la clandestinité, et de le cacher chez des paysans, le faisant changer de gîte très souvent pour brouiller les pistes. On ne pourra jamais le savoir, mais Guillaume a pu passer quelques temps chez des paysans de notre commune.



Des années plus tard, avec son épouse Mathilde, il est peut-être venu rendre visite aux seigneurs des fiefs d'Athis Val de Rouvre et faire ses dévotions aux Tourailles par exemple.

Le lieu-dit *Meheudin* à la Carneille, signifie Mahaut ou Mathilde ; avec tous les lieux-dits de notre commune qui se réfèrent à Guillaume, comme nous l'avons vu dans le précédent article, nul doute que les prénoms du couple inspirèrent nombre de jeunes parents.

En 1066, lorsque Guillaume va gagner son surnom de Conquérant, il fait abattre 50 à 60 000 chênes pédonculés, prélevés dans le bocage normand, pour construire la flotte d'invasion. En moins de dix mois, il rassemble dans l'estuaire de la Dives une flotte d'environ 600 navires et une armée estimée à 7 000 hommes. L'association « 50 000 chênes » ainsi nommée en mémoire de ces faits, a été créée en 1996 et a effectué des plantations d'une trentaine d'espèces locales d'arbres et arbustes pour entretenir et restaurer notre paysage bocager athisien.



La bataille d'Hastings par Tom Lovell

La tapisserie de Bayeux

À Hastings en Angleterre, les compagnons de Guillaume sont nombreux et beaucoup resteront anonymes. Ce n'est pas le cas de Guillaume de Briouze, oncle de Guillaume de La Carneille, l'un des premiers tenants de l'important fief seigneurial de La Carneille. Ce n'est pas le cas non plus des Taillebois : Ivo (*Yves* ou *Yvon*, peut-être le propriétaire du pont, ou planche, *Planquïvon*), Raoul (*Ralph* ou *Ruffo*, de *la Roufnière*) et Guillaume de Taillebois, cités plusieurs fois dans les documents anciens. Ils ont suivi la bannière d'Henri de Domfront, comme d'autres chevaliers, Mathieu de La Ferté-Macé et Achard d'Ambrières par exemple. On sait que Ralph et Ivo s'établirent en Angleterre. Ralph devint peut-être prieur de Whitby Abbey ou bien vicomte dans le Bedfordshire, mais sa lignée s'est de toute façon éteinte faute de descendance mâle. Par contre, celle d'Ivo, haut shérif du Lincolnshire, se perpétua, et sous le règne de Henri II, elle prit le nom de Lancastre par la permission du roi. On pourrait également supposer que le nom de Talbot en Angleterre leur est apparenté, comme d'Isigny s'est transformé en Disney et d'Ouilley en Doyle.

On peut enfin imaginer que d'autres compagnons de Guillaume venaient d'Athis Val de Rouvre, comme Tustin (*La Toutinière* à Ronfeugerai) et le fameux jongleur chevalier Taillefer (*La Tailleferrière* à La Carneille).



Mairie d'Athis Val de Rouvre

Horaires d'ouverture :

Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45

Le samedi de 8h30 à 12h00

Tél. : 02 33 98 11 11

Mail : mairie.athisvalderouvre@orange.fr



Permanence des mairies déléguées

Ronfeugerai

Lundi de 14h00 à 18h00

Tél. : 02 33 66 28 65

Mail : mairie.ronfeugerai@wanadoo.fr

La Carneille

Lundi de 14h00 à 18h30

et jeudi de 8h30 à 13h00

Tél. : 02 33 66 20 10

Mail : mairie-de-la-carneille@wanadoo.fr

Taillebois

Lundi de 9h00 à 12h00

Tél. : 02 33 64 48 56

Mail : mairiede-taillebois@wanadoo.fr

Notre-Dame-du-Rocher

Vendredi de 10h30 à 12h30,

Tél. : 02 33 64 29 44

Mail : notredamedurochermairie@wanadoo.fr

Les Tourailles

Vendredi de 8h30 à 10h30

Tél. : 02 33 64 46 44

Mail : mairiedelestourailles@orange.fr

Bréel

Mardi de 9h00 à 12h00

Tél. : 02 33 66 51 06

Mail : breel.cne@wanadoo.fr

Ségrie-Fontaine

Mercredi de 9h30 à 12h00

et jeudi de 15h00 à 18h30

Tél. : 02 33 66 26 50

Mail : mairiedesegrie-fontaine@wanadoo.fr

Écoles d'Athis Val de Rouvre



École maternelle publique d'Athis-de-l'Orne

20 bis, rue des déportés, Athis-de-l'Orne, tél. : 02 33 66 41 26

École primaire publique « Le petit Nicolas »

3, rue Jules-Ferry, Athis-de-l'Orne, tél. : 02 33 66 42 67

École maternelle et primaire privée du Sacré-Cœur

11, rue Guy-Velay, Athis-de-l'Orne, tél. : 02 33 66 42 81

Collège René Cassin

5, rue Jules-Ferry, Athis-de-l'Orne, tél. : 02 33 66 41 79

École maternelle et primaire de Ségrie-Fontaine¹

Ségrie-Fontaine, tél. : 02 33 65 63 16

École maternelle et primaire de La Carneille, Landigou et Ronfeugerai²

La Carneille, Landigou, Ronfeugerai, tél. : 02 33 66 14 69

1. SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de Ségrie-Fontaine regroupant les communes de Ségrie-Fontaine, Bréel, Taillebois, Ménil-Hubert, La Lande-Saint-Siméon, Saint-Philbert, Notre-Dame-du-Rocher.

2. SIVOS de La Carneille regroupant les communes de La Carneille, Ronfeugerai, les Tourailles, Durcet, Sainte-Opportune, Landigou.



Les services de santé d'Athis Val de Rouvre

Cabinet Médical (*docteur Gilain*), tél. : 02 33 96 10 73

Cabinet infirmier A. Dufresne, M. Lengliné, A. Guérin, N. Louveau, tél. : 02 33 37 94 94

Cabinet infirmier Athi'Santé, A. Charbonnier, C. Froc, M. Roberge, A. Faucher, tél. : 02 33 96 10 47

Kinésithérapeute N. Houlette, tél. : 02 33 96 19 58

Podologue D. Verite, tél. : 06 71 12 11 06

Pharmacie Levy, tél. : 02 33 66 41 14

Mémo TRI

<p>Dans le CONTENEUR VERT</p>  <p>VERRE</p>  <p>On met :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bouteilles en verre. - Les bocaux en verre. - Les pots en verre. - Les flacons de parfum <p>On ne met pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La faïence. - La vaisselle cassée. - Les ampoules électriques. - Les bouchons et couvercles . <p>Astuce : On ne met que le verre alimentaire (où il y a eu soit des aliments soit de la boisson au moment de l'achat).</p>	<p>Dans le SAC GRIS ou CONTENEUR</p>  <p>Bouteilles et flacons en plastiques, boîtes métalliques, briques alimentaires</p>  <p>On met :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bouteilles plastiques (eau, soda, lait) - Les bouteilles huiles alimentaires. - Les flacons de shampooing, gel douche. - Les flacons de produits d'entretien. - Les aérosols : déodorants, mousse à raser. - Les canettes. - Les bouteilles sirop en métal. - Les barquettes aluminium bien vidées. - Les boîtes de conserve bien vidées. <p>On ne met pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pots de yaourt, de crème fraîche. - Les barquettes de beurre. - Les sachets en plastique. - Les barquettes de jambon, fromage. - Les boîtes à œufs en plastique. <p>Astuce : Pour les plastiques, on ne met que les bouteilles et flacons.</p>	<p>Dans le SAC JAUNE ou CONTENEUR</p>  <p>PAPIERS - CARTONS JOURNAUX - MAGAZINES</p>  <p>On met :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Journaux , magazines. - Revues, catalogues. - Annuaires, livres. - Enveloppes (avec et sans fenêtre) - Prospectus, publicités. - Les cartonnets . - Assiettes en carton <p>On ne met pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les papiers peints. - Les papiers cadeaux. - Les papiers aluminium. - Le papier essuie-tout. <p>Astuce : Les gros cartons sont à déposer en déchèterie.</p>
--	--	--

Rappel : Les sacs de déchets contenant des emballages en verre ne sont pas collectés.

Un doute, une question ? Pour y répondre : **N° Vert 0 800 00 49 34** www.sirtom-flers-conde.fr

Les déchetteries du SIRTOM

Communes	Jours	Du 01/04 au 30/09	Du 01/10 au 31/03
La Carneille	Lundi	14h00 - 17h45	14h00 - 16h45
	Mercredi	9h00 - 11h45	9h00 - 11h45
	Vendredi	14h00 - 17h45	14h00 - 16h45
	Samedi	9h00 - 12h45 et 13h15 - 17h45	9h00 - 12h45 et 13h15 - 16h45
Caligny	Du mardi au samedi	9h00 - 11h45 et 14h00 - 17h45	9h00 - 11h45 et 14h00 - 17h45

Attention

Toutes les déchetteries du SIRTOM sont fermées les jours fériés. La collecte est assurée les jours fériés à l'exception des 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Toutes les collectes de la semaine qui suivent l'un de ces jours trois fériés sont reportées au lendemain.

Attention !

Carte d'identité

Pour faire ou refaire sa carte d'identité, comme pour le passeport, seule la mairie de Flers est désormais habilitée. Une demande de rendez-vous préalable est nécessaire au **02 33 64 66 00**. Adressez-vous à votre mairie qui pourra vous accompagner dans les démarches et vous aider à remplir une pré-demande en ligne sur le service de l'État : <https://ants.gouv.fr/>

Permis de conduire et cartes grises

Les démarches administratives relatives aux permis de conduire et cartes grises se font désormais uniquement sur Internet en vous connectant au site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : ants.gouv.fr

Si vous n'avez pas Internet, vous pouvez vous rendre à la MSAP d'Athis (dans la poste) où un agent pourra vous guider.



Un nouveau numéro gratuit de médecin généraliste de garde : **116 117**

(le soir après 20h, le samedi après 12h00, les jours fériés) si :

- vous avez besoin d'un conseil ou d'un avis médical ;
- vous avez un doute sur votre état de santé ou des symptômes qui vous semblent nécessiter une consultation médicale ou une visite à domicile.

En cas d'urgence vitale, il faut toujours composer le **15**

Collecte des ordures ménagères

Communes	Jours
La Carneille, Les Tourailles, Ronfeugerai, Taillebois	Mardi matin
Bréel, Notre-Dame-du-Rocher, Ségrie-Fontaine	Jeudi matin
Athis-de-l'Orne ¹	Jeudi soir

1. Une collecte sélective, uniquement pour le bourg d'Athis-de-l'Orne, est également organisée en porte à porte le vendredi soir.



NUISANCES SONORES

Chacun se doit de respecter la réglementation afin de préserver la qualité de vie de la collectivité. Utilisation d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs, scies...) est strictement réglementée :

- Jours ouvrables : 8h30/12h00 - 14h00/19h00
- Samedi : 9h00/12h00 - 15h00/19h00
- Dimanche et jours fériés : 10h00/12h00



Horaires d'ouverture de la poste d'Athis

	Matin	Après-midi
Lundi et mercredi	-	14h00 - 16h30
Mardi, jeudi, vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 16h30
Samedi	9h30 - 12h00	-

Où se restaurer sur notre territoire ?

LE CARNEILLAIS



La Carneille, 10, Place des Marchands,
tél. : 02 33 64 98 72
Du lundi au vendredi midi
et sur réservations le samedi soir

Athis-de-l'Orne, 18, Place Saint-Vigor,
tél. : 02 33 65 55 96
Du lundi au vendredi midi

Le Café Pomme



ADANA KEBAB IV



Athis-de-l'Orne, 29, rue des Déportés,
tél. : 02 33 37 42 29
Du mardi au samedi, midi et soir et le dimanche soir

La Roulotte à Pizzas

tél. : 06 42 75 70 00

Ségrie-Fontaine, près de la médiathèque, le mardi soir ;
La Carneille, Place du Marché, le jeudi soir ;
Athis-de-l'Orne, parking pharmacie, le vendredi soir,



Pizzas « Sulla Strada »

tél. : 06 42 72 99 78

Ronfeugerai, Place de l'Église, le vendredi soir,



Marché à Athis-de-l'Orne,
Place Saint-Vigor,
tous les mardis matin

Horaires/Maison du Paysage et de la Rivière (CPIE)

Octobre à Avril	Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00
Avril à juin	Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00 Dimanche et jours fériés : 13h30 - 18h30
Juillet et août	Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30 Samedi : 13h30 - 18h30 Dimanche et jours fériés : 13h30 - 18h30
Septembre	Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00 Dimanche et jours fériés : 13h30 - 18h30

Horaires/médiathèque de Ségrie-Fontaine

Mardi	10h30/12h et 18h/20h30 (sauf vacances scolaires)
Mercredi	15h/17h30
Jeudi	16h30/18h (sauf vacances scolaires)
Samedi	11h/13h
2 ^{ème} Dimanche de chaque mois	10h30/12h30

Fermeture annuelle pendant les vacances de Noël (sauf le premier samedi)

Tarifs annuels de prêt (5 documents pour un maximum de 3 semaines) :
- Moins de 15 ans = Gratuit
- Plus de 15 ans = 5 €
pour les habitants d'Athis Val de Rouvre ;
7 € pour les habitants des autres communes.

Aire de covoiturage

à Athis-de-l'Orne
Elle est située sur la route de Sainte-Honorine-la-Chardonne, sur le parking en face du bois.





Bonne Année
2018